



**PROJET
PEDAGOGIQUE
CRECHE
« A PETITS PAS »**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P 4
I. PRESENTATION GENERALE	
a. Cadre de vie.....	P 5
b. Groupe d'enfants.....	P 5
c. Equipe et compétences.....	P 5-6
d. Organisation et concertation.....	P 6-7
e. Nos valeurs fondamentales	
1. Motricité libre.....	P 7
2. Le portage.....	P 7
3. La communication bienveillante.....	P 7-8
II. DE LA PRE-INSCRIPTION A LA FAMILIARISATION	
a. Pré-inscription.....	P 9
b. L'inscription.....	P 9
c. La familiarisation.....	P 9-10
III. MA JOURNEE A LA CRECHE	
a. Bébé.....	P 11
b. Grands.....	P 11
IV. LES POINTS FORTS DETAILLES	
a. Accueil	
1. Le moment de l'accueil.....	P 12
2. L'accueil jour après jour.....	P 12
b. Jeux libres et activités	
1. Activités et socialisation.....	P 12
2. Jeux libres et spontané.....	P 12-13
3. Les activités dites « plus dirigées ».....	P 13-14
4. Animations récurrentes et ponctuelles.....	P 14-15
5. Partenaires.....	P 15-16
6. Temps forts.....	P 16
c. Changes et soins	
1. Soins.....	P 16-17
2. Changes.....	P 17
3. Acquisition de la propreté.....	P 17

d. Repas	
1. La préparation en cuisine.....	P 18
2. Les premiers repas.....	P 18
3. Le déjeuner.....	P 18-19
4. Le goûter.....	P 19
5. Les repas festifs.....	P 19

e. Sommeil	
1. Les différents lieux de repos.....	P 19
2. Le sommeil des bébés « à la demande »	P 19-20
3. 2 siestes parfois chez les moyens (12-18 mois).....	P 20
4. Chez les grands.....	P 20

V. L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

a. La structure.....	P 22
b. L'accueil des enfants en situation de handicap.....	P 22
c. Des outils précieux	
1. Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)	P 22-23
2. Les fiches d'observations.....	P 23
3. Le soutien aux familles.....	P 23

VI. SANTE / SECURITE / HYGIENE

a. Santé.....	P24
b. Sécurité.....	P 24
c. Hygiène.....	P 24-25

VII. LES OUTILS DE TRANSMISSIONS

a. Des supports pour symboliser et maintenir le lien parents-enfants.....	P 26
b. Les transmissions aux familles.....	P 26
c. Le cahier « Koi 2 9 ? » (Quoi de neuf ?).....	P 26
d. Drive.....	P 26

CONCLUSION	P 27
-------------------------	-------------

INTRODUCTION

Alors même qu'il est dans le ventre de sa mère, l'enfant baigne dans le langage. Après sa naissance, il s'aperçoit vite que lorsqu'il crie sa mère ne tarde pas à arriver. Puis, progressivement, il va comprendre que les mots servent à communiquer avec son entourage. Il lui faudra plusieurs années pour parvenir à maîtriser le langage.

Notre rôle de professionnel est de faciliter cette acquisition tout en respectant le rythme de chaque enfant. Les adultes s'emploient à parler aux enfants dans un langage simple pour les plus jeunes puis de plus en plus élaboré. Des mots ou des gestes sont posés sur les gestes quotidiens mais aussi sur les émotions. Une grande écoute de ce que l'enfant a envie de dire stimule l'envie de s'exprimer.

Des activités autour de la lecture (imagiers, livres, histoires), du chant, du graphisme développent les différentes formes de communication. C'est pourquoi nous ébauchons sur le langage des signes pour communiquer par geste avec les plus petits.

La rédaction de ce projet émane de plusieurs années de fonctionnement et de réflexion en équipe.

Voici ci joint le développement de quelques aspects de la pédagogie proposée dans notre structure.

Loin d'être exhaustif, il reflète les pratiques professionnelles dans les différents domaines de la prise en charge de l'enfant de 2 mois à 4 ans.

Il tente de répondre aux questions que se posent les parents concernant la vie de leur enfant pendant son accueil dans la structure.

Le projet pédagogique fait plutôt référence à la manière d'intervenir auprès des enfants, il transcrit les intentions éducatives dans les actes au quotidien, dans les temps d'éveil et de découverte.

Il est imbriqué au projet éducatif qui traduit une vision globale de l'éducation, des choix nécessaires pour guider l'enfant vers son autonomie, éveiller son intelligence, développer sa personnalité et sa créativité.

Il est un outil de référence pour les professionnelles garantissant une certaine cohérence des pratiques mais loin d'être figé dans le temps, il est ajustable et ré-évaluable au fil des années.

Objectifs de la structure multi-accueil :

- Répondre aux besoins des familles en matière d'accueil (régulier ou occasionnel)
- Accueillir les enfants dans le respect de leurs besoins fondamentaux.
- Promouvoir un accueil de qualité grâce à un aménagement sécurisé, adapté et à une équipe de professionnelles compétente dans le domaine de la prise en charge globale des enfants sachant les accompagner et les stimuler dans l'acquisition de leurs compétences multiples.

I. PRESENTATION GENERALE

a. Cadre de vie

Il est essentiel que les espaces soient bien définis car ils sont des repères pour l'enfant et peuvent l'aider à mieux appréhender le déroulement de sa journée à la crèche.

- Un sas d'entrée : chaque enfant a un casier dans lequel est déposé ses affaires personnelles. Lieu de transition physique et symbolique entre la maison et la crèche. Espace vitré facilitant les «coucou et au revoir» lors de la séparation.
- Une salle de vie ou salle de jeu : communiquant avec les autres pièces (la facilité d'accès permet de répondre aux besoins des enfants au plus vite).
Des espaces de jeux sont aménagés en fonction des âges et besoins des enfants ou des animations proposées toujours dans le respect des règles de sécurité.
Aménagement d'un espace protégé pour les bébés à l'aide de cloisonnettes, espace modulable en fonction de leur nombre.
- Un coin repas : proche de la cuisine, séparé de l'espace de vie par un rétrécissement (arrondi dans l'architecture).
- 3 salles de repos : les enfants sont couchés par tranches d'âge respectant ainsi le plus possible le rythme et leurs besoins individuels.
- Les sanitaires avec tapis de changes, pots et petits WC.
- Un espace convivial : pause repas pour le personnel, lieu ressources : préparation pédagogique, accès internet et lieu de rencontre et d'échanges avec les parents.
- Un jardin extérieur avec des équipements adaptés aux tout-petits.

b. Groupe d'enfants

La crèche fonctionne en groupe inter-âges c'est à dire qu'ils évoluent tous ensemble avec les mêmes professionnelles.

Cependant des sous- groupes se créent pour une meilleure prise en charge de leur besoins fondamentaux (repas, sommeil, temps d'éveil ...).

Ainsi nous parlons des « petits » pour les enfants de moins de 1 an, les moyens pour les enfants de 12 à 24 mois et le groupe des grands de plus de 2 ans.

c. Equipe et compétences

Le personnel permanent du service est composé de :

- Une directrice,
- Une éducatrice de jeunes enfants
- 3 auxiliaires de puériculture

- Des accompagnantes petite enfance
- Un agent d'entretien à temps partiel

La directrice et son adjointe sont chargées du bon fonctionnement de l'établissement. Elles veillent à l'application des règles d'hygiène et de sécurité, ainsi qu'au développement et au bien-être des enfants. Elles sont en contact permanent avec les familles. Elles sont consultées pour l'admission des enfants et le recrutement du personnel. Elles font le lien entre l'équipe et les services administratifs de la mairie et entretiennent les relations avec les partenaires institutionnels (CAF, MSA, Conseil Général etc...).

Elles sont garantes de l'élaboration et de la mise en place du projet pédagogique, ainsi que du respect du règlement de fonctionnement. Elles favorisent le développement et l'épanouissement de l'enfant en tenant compte de son rythme et de ses besoins. Elles dynamisent l'équipe et coordonnent les animations.

Une aide-éducatrices diplômée recrutée en tant qu'auxiliaire de puériculture : elle assure la continuité de direction par délégation, est chargée de projets, est garante de la prise en charge globale du groupe d'enfants.

Les auxiliaires de puériculture veillent au bien-être de l'enfant. Elles assurent une prise en charge globale de l'enfant, dans les soins quotidiens de maternage, ainsi qu'à travers la mise en place d'activités adaptées. En cas d'urgence ou d'absence de la directrice et de son adjointe, elles assurent la continuité de direction.

Les accompagnantes petite enfance (titulaires du CAP Petite enfance) participent à l'accueil des enfants et aux activités mises en place. Elles accompagnent les enfants dans les différents moments de la vie quotidienne.

Elles veillent à l'hygiène du linge et des locaux. Elles sont formées à la préparation des repas et à la méthode HACCP pour le respect des normes d'hygiène.

A noter : Les repas sont livrés en liaison chaude et froide par le restaurant scolaire (sauf certains jours des vacances scolaires : repas confectionnés sur place).

L'agent d'entretien intervient en dehors du temps de présence des enfants, afin d'assurer l'hygiène et la désinfection des lieux et des matériels, selon des protocoles écrits et affichés.

Chaque membre de l'équipe est responsable de la sécurité, du bien-être et de l'adaptation de l'enfant et accompagne ce dernier dans ses acquisitions et son développement.

d. Organisation et concertation

Pour permettre à l'équipe d'échanger et d'organiser le travail des réunions sont planifiées en soirée. Afin d'impulser des nouveaux projets et de travailler en harmonie, l'équipe choisit un nouveau thème de travail et de décoration chaque année.

D'autre part, les agents suivent des formations par l'intermédiaire du CNFPT sur des thèmes divers (réunions, encadrements, lien à la parentalité, développement de l'enfant).

De plus des séances d'Analyse Pratique Professionnelle avec un psychologue ainsi que d'autres formations extérieures spécifiques à la petite enfance ou à la gestion du service peuvent être programmées pour améliorer les pratiques professionnelles et aider à la remise en question des agents.

Le soutien professionnel de l'équipe est assuré par le rattachement du service à la direction générale des services de la Mairie qui assure la tutelle des services dédiés à l'enfance et à la jeunesse.

Enfin, le soutien est assuré par le contact avec les élus en charge de la structure petite enfance.

Un médecin vacataire rattaché à la crèche assure un rôle de prévention, de conseil et de formation auprès de la structure.

e. Nos valeurs fondamentales

A l'espace petite enfance, nous défendons des valeurs de respect de l'enfant et d'autonomie. Ainsi à la crèche, dès leur familiarisation les enfants "pratiquent" la motricité libre.

1. **Motricité libre**

A la crèche nous nous inspirons de la **pédagogie Loczy** et de certaines théories de sa **fondatrice Emmi Pikler**.

En effet, par **l'observation**, les professionnelles décèlent et respectent **l'activité spontanée du bébé** et ne placent jamais un enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas.

Les bébés mangent **dans les bras**, sur les genoux de l'adulte et en grandissant ils peuvent s'installer de façon autonome sur **différentes chaises adaptées à leur physiologie et niveau de développement**.

Avoir confiance en leur capacité rend l'enfant confiant et plus sûr : il se fait moins mal en tombant car il ne se lance pas dans une escalade sans avoir la force et l'équilibre pour le faire.

2. **Le portage**

Le maternage, le portage sont pratiqués autant que possible pour les enfants qui en ont le plus besoin tout ceci en accord et concertation avec les parents.

3. **La communication bienveillante**

L'équipe a été formée à la communication bienveillante. Nous accueillons les sentiments et les émotions sans jamais les nier (lorsqu'ils se font mal ou que la séparation du matin est trop difficile avec papa et maman par exemple). Cette méthode implique le respect de l'enfant dans son individualité ainsi que le respect de sa famille : l'écoute, la disponibilité, et l'absence de jugement de valeur sont les bases d'une relation de confiance avec la famille. Il s'agit de mettre des mots sur les ressentis.

Pour cela, la crèche investit dans l'achat de **livres spécifiques de la petite enfance** qui aident l'équipe à progresser encore dans ses pratiques. Des prêts aux familles sont encouragés.

L'équipe est également sensibilisée à une autre forme de langage, plus gestuel (sous forme de signes). L'utilisation de l'expression gestuelle simultanément au langage oral permet à l'enfant dès l'âge de 9 mois de pouvoir se faire comprendre.

II. DE LA PRE-INSCRIPTION A LA FAMILIARISATION

a. La pré-inscription

Dossier de pré-inscription crèche et jardin d'enfants à compléter et à retourner par mail à l'adresse

creche@saint-paul-en-jarez.fr

Pour les inscriptions en septembre, une commission d'admission statuera sur votre demande fin mars. Une réponse par mail vous sera apportée courant avril.

Pour les inscriptions en janvier, une commission d'admission statuera sur votre demande courant octobre et une réponse par mail vous sera apportée courant novembre.

Si votre réponse est positive, vous recevrez par mail un dossier d'inscription à compléter. Pour finaliser l'inscription, un rendez-vous vous sera donné à partir du mois de mai où nous vous évoquerons la période de familiarisation de votre enfant et une visite de la structure sera faite.

b. L'inscription

La directrice, son adjointe ou l'aide-éducatrice reçoivent les familles pour finaliser le dossier d'inscription, partager autour du fonctionnement et des valeurs du service, visiter les locaux et rencontrer l'équipe présente. Elles sont invitées à partager avec elles leurs ressentis, leurs craintes et leurs souhaits et peuvent planifier le temps de la familiarisation.

c. La familiarisation

C'est le temps nécessaire aux familles pour se familiariser avec le personnel et les lieux, il est modulable en fonction des besoins des parents et des enfants.

Cette adaptation permet aux familles d'échanger avec les professionnelles, de partager et de transcrire les premières habitudes de vie de leur enfant sur la fiche « à petits pas » (document repère pour la prise en charge des enfants) tout en instaurant un climat de confiance pour permettre à chacun de se séparer en douceur et en toute sécurité.

3 jours consécutifs, l'enfant reste en présence de son ou ses parent(s) (même horaire 3 x 2 heures matin ou après-midi) **avec la même professionnelle, dans le même espace avec les mêmes jeux.**

Le 4^{ème} jour : 3h30 seul avec un repas e

Le 5^{ème} jour : petite journée (repas + sieste)

Accueillir un jeune enfant, c'est considérer et reconnaître qu'il se sépare du milieu familial sur un temps et une durée donnée.

L'accompagnement et la place réservés aux familles par les professionnelles représentent des éléments capitaux pour faciliter la séparation et l'intégration de l'enfant dans l'établissement.

Cette période autrefois appelée « adaptation » a toujours fait l'objet d'un suivi particulier où les professionnelles retranscrivent les ressentis et vécus des enfants et parents lors de ces

moments-là. Depuis 2018, le terme familiarisation est apparu prenant davantage en compte les avancées sur la connaissance du cerveau de l'enfant à travers les neurosciences.

Que nous apporte les neurosciences ? :

« La répétition des informations permet à l'enfant anticiper. Il est nécessaire que l'enfant vive au moins trois fois le même événement **dans des conditions identiques**. Il se construit en faisant des observations et des calculs de probabilités qui lui permettent de se sentir en sécurité et ensuite d'anticiper et d'accepter la nouveauté. Il recherche des relations de cause à effets. En ayant observé une situation identique 3 fois de suite, il la considère probable et donc prévisible. Il fait des hypothèses et teste ses hypothèses en action. Après 3 jours, il peut faire d'autres découvertes. »

La personne référente : un repère pour l'enfant et ses parents.

Les auxiliaires de puériculture sont les référentes des tout-petits pour leur prise en charge globale grâce à une connaissance de leur rythme de vie et aux échanges réguliers avec les familles. Il s'agit surtout d'une référente **pendant la familiarisation** : cela permet aux parents d'avoir un interlocuteur privilégié pour les échanges, le recueil d'informations, les premiers accueils.

La référente fait le lien entre l'enfant et le reste de l'équipe qui va aussi s'occuper de lui, toute l'équipe reste vigilante à ses acquisitions, son évolution (fiche de suivi mise à jour en réunion). La notion de référence est moins importante ensuite lorsque l'enfant a grandi; il peut alors s'ouvrir à d'autres personnes et partager des moments plus collectifs.

III. MA JOURNEE A LA CRECHE

a. Bébés

7h30-9h15	Accueil des bébés
9h15-11h15	Sieste à la demande – motricité libre – temps d'éveil
11h15-13h	Repas
13h-15h15	Sieste à la demande – motricité libre – temps d'éveil
15h15-16h45	Goûter
16h15-18h30	Départs - Sieste à la demande – motricité libre – temps d'éveil

b. Grands

7h30 -9h15	Accueil des enfants à la crèche
9h15-9h45	Rituel du matin (nous nous disons bonjour en chantant) temps chanson et d'un verre d'eau (gourde)
10h-10h45	<i>Roulement de différents ateliers => Activité ou animation / jeux libres ou dirigés Ex : peinture, éveil musical / dînettes, puzzles. Si le temps le permet : jeux en extérieur</i>
10h45-11h15	<i>Passage aux toilettes / changes suivi du lavage des mains</i>
11h15-11h30	Jeux libres
11h30-12h20	Repas
12h20-12h30	Préparation à la sieste=> Passage aux toilettes, déshabillage, temps calme (musique relaxante, massage, histoires...)
12h30	Accueil et/ou départ
12h30-15h	Sieste
14h30-15h30	<i>Levers échelonnés et passage aux toilettes / changes / lavage des mains /Activités ou animations / Jeux libres ou dirigés puis rangement</i>
15h30-16h15	Goûter
16h15-16h30	Premiers départs
16h30-18h30	Départs au jardin d'enfants – jeux libres

IV. LES POINTS FORTS DETAILLES

a. Accueil

1. Le moment de l'accueil

Le moment de l'accueil comprend la séparation de l'enfant avec sa famille mais aussi le temps des retrouvailles.

L'objectif principal est de répondre aux besoins de sécurité physique et affective éprouvés lors des séparations enfants-parents.

L'équipe attache une importance toute particulière à ce moment clef de la journée en favorisant les échanges avec les familles et en leur laissant tout le temps dont ils ont besoin.

Véritable processus d'accompagnement à la séparation, l'accueil se déroule en plusieurs étapes.

2. L'accueil jour après jour

Il s'agit pour les parents de transmettre les informations utiles à la prise en charge de leur enfant. Chaque enfant est accueilli individuellement dans le respect des petits rituels mis en place par l'équipe ou la famille (faire coucou par la fenêtre, avoir son doudou, son jeu préféré, être câliné ...)

b. Jeux libres et activités

1. Activités et socialisation

Le jeu est une activité à part entière à la crèche, il permet à l'enfant de se structurer et de construire son rapport à l'autre.

Un roulement de jouets est effectué toutes les 6 semaines environ.

L'emprunt de jeux au Ludobus et au SIPG (Syndicat Intercommunal Pays du Gier) de malles pédagogiques permet de diversifier notre stock.

L'équipe travaille régulièrement sur l'aménagement des espaces de jeux pour répondre aux différents besoins des enfants.

2. Jeux libres et spontané

Il représente un temps important à la crèche mais libre ne veut pas dire seul, l'adulte est partenaire de l'enfant mais sans induire le jeu.

L'adulte accompagne les expériences des enfants dans un espace aménagé et sécurisé.

L'enfant pourra ainsi évoluer sous le regard bienveillant de l'adulte. C'est grâce à une posture de la professionnelle adéquate (en se baissant à la hauteur de l'enfant, en étant le plus possible au sol, en évitant d'intervenir trop souvent et en accueillant ses sentiments) qu'il

pourra encourager l'enfant du regard et par la voix pour développer sa confiance en lui et lui permettre d'acquérir bon nombre d'expériences par lui-même.

Le jardin extérieur offre d'autres espaces de jeux que nous exploitons dès que possible.

Ce temps s'articule autour de plusieurs types d'objet ludiques (cf. **ESAR**):

- **Des jeux d'Exercices** : tapis d'éveil, ballons, boîtes à forme, structure de psychomotricité...
Ce sont les jeux qui développent tous les sens.
- **Des jeux Symboliques** : coin dînette, déguisement, garage, poupées...
Ce sont les jeux du faire semblant, jeux d'imitations.
- **Des jeux d'Assemblage** : cubes, légos, puzzles, ...
Ce sont les jeux qui apprennent à coordonner la gestuelle.
- **Des jeux de Règles** : loto, memory ...
Ce sont des jeux qui sont régis par un code précis et des règles.

D'un coin bibliothèque : des livres en accès quotidien et à la portée de l'enfant, et d'autres livres proposés lors d'une activité lecture.

3. Les activités dites « plus dirigées »

Elles sont proposées régulièrement aux enfants en petits ateliers, moments conviviaux, de partage et de découverte.

Elles se découpent en 3 secteurs principaux, les jeux moteurs, les activités cognitives et les activités de motricité fine.

- **Les jeux moteurs** : piscines à balle, toboggan, tricycles, ballons...permettent à l'enfant de développer des activités motrices pour le plaisir et en impliquant le corps dans sa globalité
- **Les activités cognitives** : jeux de règles, de construction, encastremets, lotos...font davantage appel aux compétences intellectuelles des enfants.
- **Les activités de motricité fine développant l'expression graphique et sensorielle** : dessin, collage, gommettes, découpage, peinture avec différents outils, manipulation et transvasement (sable, eau, flocon de maïs, bouchons...), modelage (pâte à modeler, pâte à sel ...), la pâtisserie est une activité hebdomadaire pour le plus grand plaisir de tous.

Les activités sont réalisées au fil des événements annuels (fête, saison) et en lien avec le thème retenu chaque année par l'équipe, ce qui permet de varier le décor de la crèche et de créer une dynamique de projets.

Nous avons déjà retenu les thèmes du cirque, de la ferme, de la nature, des fonds marins, de l'Afrique, de la musique, de l'imaginaire, des 5 sens, des couleurs et contrastes, de la féerie de la nature ...

Aucune activité n'est imposée mais elle est proposée en tenant compte du niveau de développement et de l'intérêt des enfants.

Passée la phase primordiale de découverte, d'exploration sensorielle, l'enfant a besoin d'un minimum d'explications, de consignes ou règles, ou d'une démonstration de l'adulte pour devenir progressivement autonome dans l'acquisition de certains gestes et pratiques et permettre aussi le bon déroulement de l'activité.

Le but recherché sur ces temps-là peut varier selon la tranche d'âge et le type d'activité. La notion d'expérience vécue l'emporte sur la notion de résultat.

[A noter que ce n'est pas parce que l'enfant n'a rien produit qu'il n'a rien fait !](#)

4. Animations récurrentes ou ponctuelles

Les animations apportent à la vie quotidienne de la crèche des moments de plaisir partagés par l'ensemble des enfants et adultes : plaisir de la nouveauté mais aussi de la répétition, de la créativité où l'imaginaire tient une place centrale.

Elles émanent d'un travail d'équipe et peuvent être ponctuelles, régulières ou de véritables rituels tels que :

- Le chant et les comptines
- Les fêtes d'anniversaire : préparation du gâteau par les enfants, puis décor festif, dégustation du gâteau avec chansons et photos ou film...
- La danse et l'expression corporelle, le maquillage et les déguisements
- La relaxation et l'écoute musicale lors du temps calme avant la sieste
- La lecture d'histoires

A la crèche la mise à disposition d'albums sur un présentoir invite les enfants dès le plus jeune âge à manipuler l'objet livre, à se familiariser avec, à s'y intéresser et à le respecter.

D'autres temps d'animation sont programmés grâce à la venue d'intervenants dans différents domaines sur des périodes plus ou moins longues selon les projets. De nombreux intervenants ont déjà collaboré avec l'équipe et ont proposé aux enfants :

- **De l'éveil musical** : l'objectif est de mettre les enfants en situation de découverte sensorielle par la manipulation, l'écoute, l'exploration vocale, la découverte des matières en se basant sur la notion de plaisir.

- **Des séances contes** : animées par des conteurs, elles se déroulent souvent en partenariat avec la bibliothèque de Saint-Paul et permettent aux enfants de rentrer dans le monde des histoires avec d'autres supports tels que les marionnettes, les histoires kamishibai (présentées dans un petit théâtre japonais), des instruments de musique ... et de développer leur imaginaire.
- **Des séances de psychomotricité** : 2 intervenantes de l'association « Pirouettes et comptines » ont permis aux enfants et aux professionnelles de partager des expériences diverses autour de modules de motricité, d'un temps de comptines et de relaxation. Ces séances sont suivies d'un temps de paroles permettant aux professionnelles de partager leur vécu.

Il s'agit d'aborder la motricité comme un moyen d'entrer en communication avec l'enfant et de réfléchir sur sa façon d'être et d'agir. En 2009, les séances matinales étaient destinées aux plus grands ayant acquis la marche à raison d'une fois par mois de 9h30 à 11h00.

En 2010/2011 ce temps a été réservé aux bébés et aux plus petits (jusqu'à 18 mois) à une heure plus appropriée pour eux entre 13h00 et 14h00.

Des parcours de psychomotricité sont mis en place au sein de la structure grâce à du matériel acheté ou emprunté de façon régulière. L'équipe s'inspire de « Pirouette et comptines » et se forme dans ce domaine.

La programmation de spectacles jeunes publics (Rhino jazz...) des sorties et/ou des temps festifs peuvent être programmés selon les opportunités et possibilités.

Rappel de l'obligation d'encadrement d'un adulte pour 2 enfants lors de sorties et la nécessité de voyager avec un transporteur (bus, car, navette) équipé de ceintures de sécurité 3 points permettant l'attache de sièges auto ou rehausseurs.

Les parents disponibles sont toujours les bienvenus pour accompagner et participer à ces événements ou s'investir à la vie de la crèche.

Ces différents temps de la journée peuvent être transmis oralement ou sur un support (tableau blanc) dans le SAS d'accueil.

5. Partenaires

- Une sortie à la **Médiathèque Michel Courot** : avec lecture sur place, raconte tapis, conte, empreint de divers supports (livres, CD ...)
- Des rencontres intergénérationnelles avec **la résidence** de personnes âgées **du Val Dorlay** toutes les 8 semaines environ.
Les rencontres ont lieu le plus souvent à la résidence des personnes âgées à Saint-Paul de 15h30 à 16h30 avec le partage d'un goûter. Les parents désireux d'accompagner ces sorties sont les bienvenus.
Ces rencontres intergénérationnelles n'ont pas d'autres objectifs que de s'ouvrir sur le monde alentour, de côtoyer des personnes différentes et de partager un moment ensemble.

Ce projet a débuté en octobre 2007 autour de différentes animations : chant, pâte à modeler, motricité, jardinage, pâtisserie, galette des rois, carnaval, chasse à l'œuf, « heure du conte », spectacle...

- Des séances de prêt et des animations proposées par le **Ludobus**
Il s'agit d'un espace mobile de prêts de jeux et de jouets circulant dans plusieurs communes de la vallée du Gier.
Ce service est ouvert aux professionnelles de la petite enfance ainsi qu'aux familles. Cette Ludothèque mobile passe une fois par mois. A la demande, la ludothécaire anime des séances de jeux sur place.
- La mise en place de temps collectifs avec le **relais d'assistantes maternelles** : ce qui permet une rencontre avec d'autres enfants et adultes extérieurs à la structure, une mutualisation des idées, des matériaux et objets ludique...
- Une participation commune à des événements festifs (ex: musicien dans le cadre du festival du jazz, compagnie de spectacle pour Noël ...)

6. Temps forts

- **Soirée de rentrée** : Elle a lieu en Octobre. Un ou des intervenants sont présents pour tenir une conférence. Un temps d'échange et de convivialité vient clôturer cette soirée
- **Noël** : Un spectacle et des gourmandises sont offertes à toutes les familles un samedi matin de décembre dans la salle du Family.
- **Carnaval** : déguisement et maquillage sont au programme pour faire la fête au Family et manger des crêpes avec les enfants de la crèche.
- **Fête de l'été** : Elle a lieu en juin en fin d'après-midi, temps convivial et de partage autour d'une animation ou d'un spectacle et d'un buffet offert aux familles et aux enfants fréquentant l'espace petite enfance. C'est aussi l'occasion de visionner un film relatant la vie de vos enfants à l'espace petite enfance.
- **Fête de la motricité** : Elle est organisée par l'éducateur sportif de la mairie pour les écoles et les structures petite enfance au gymnase René Thomas la première semaine de juillet. Les enfants font des expériences motrices diverses et multiples dans un espace aménagé et sécurisé (version XXL !)

c. Changes et soins

1. Soins

L'hygiène et la propreté relèvent de principes éducatifs auxquels l'équipe est très attachée.

Le lavage des mains est systématique avant et après chaque repas, passage aux toilettes pour les plus grands et en fin d'activité salissante (peinture, feutre, pâtisserie, sable...).
Le lavage du nez est effectué quotidiennement ou proposé à l'enfant quand il est nécessaire, pour ceci des pipettes de sérum physiologique sont demandées aux familles.

2. Changes

Depuis 2014 la structure fournit les couches aux enfants.
Ils sont effectués dans le respect du corps de l'enfant et de sa sécurité.

Nous respectons la technique de soin du change en technique en allant toujours du plus propre au plus sale.
Les changes sont effectués environ toutes les 2h30 ou lors d'une selle.

Le personnel pratique un lavage soigneux des mains à chaque change.
Ceux-ci sont notés sur le cahier de transmission.

Nous respectons le choix des parents de choisir des couches jetables ou des couches lavables.
Une table de change est adaptée aux plus grands avec possibilité sous surveillance de l'adulte de monter et descendre seuls.

La serviette et le gant de toilette sont changés après chaque selle. Le savon utilisé est neutre et utilisé seulement en cas de selles sinon lavage à l'eau.
En cas d'irritations le médecin de la crèche préconise d'utiliser du liniment oléocalcaire et de mettre de la pommade Bépanthène.

3. Acquisition de la propreté

Le personnel accompagne l'enfant dans son désir d'être propre en lui proposant d'aller sur le pot ou sur les toilettes. Cette pratique se fait en totale collaboration avec la famille et en tenant compte de la maturité physiologique de l'enfant.

Il est important pour nous de respecter les différentes étapes ainsi que les éventuelles régressions.

Pour les enfants déjà propres, des passages aux toilettes sont proposés régulièrement les amenant progressivement vers plus d'autonomie et de la prise en charge « seul » de leur propreté.

Les soins de confort sont aussi très importants pour permettre à l'enfant de se sentir bien dans son corps, cela comprend :

- Les habits qu'ils portent (adaptation à la température, à ses activités, changement des vêtements souillés...)
- Le mouchage
- L'évaluation de son état de santé

d. Repas

Se nourrir répond à un besoin individuel propre à chaque enfant en fonction de son âge et de son niveau de développement.

1. La préparation en cuisine

Les repas des enfants sont confectionnés et livrés par liaison chaude et froide par le restaurant scolaire depuis 2011 et les repas des bébés depuis 2020 Ils sont servis aux enfants par le personnel de la crèche qui veille aux quantités et introductions de chacun.

Dans un souci diététique, une alimentation variée et adaptée aux saisons est pensée.

La priorité dans l'élaboration des menus concerne l'équilibre alimentaire en fonction de l'âge des enfants (quantité, cuisson et texture des aliments).

Le personnel applique les normes réglementaires avec la méthode HACCP et suit des protocoles d'hygiène et de nettoyage très rigoureux.

Les repas tiennent compte des régimes alimentaires sur présentation d'un PAI ou certificat médical (allergie, intolérance...) et des interdits liés aux convictions religieuses sans pour autant prévoir un substitut alimentaire.

2. Les premiers repas

Les bébés peuvent être allaités à la crèche, le personnel prend le relais en suivant les recommandations des parents concernant le lait (lait maternel, maternisé), l'eau (du robinet, en bouteille), la fréquence des repas, les introductions alimentaires et les contre-indications (culturelles, allergie).

C'est ainsi qu'avant un an les menus sont adaptables si besoin, il s'agit de repas individualisés, à l'assiette.

3. Le déjeuner

Les bébés :

Le repas peut être pris dans les bras d'une professionnelle ou sur un petit siège au sol pour les plus jeunes dans l'espace bébé (sérénité et calme).

Le passage à table est facilité grâce à un mobilier ajustable offrant ainsi sécurité et confort à l'enfant et intervient lorsque l'enfant est prêt. Pour une continuité d'apprentissage, les parents pourront nous prévenir du passage en morceaux afin que nous puissions lui en proposer également. A l'inverse, nous pourrions vous demander l'autorisation d'essayer de donner des morceaux si nous jugeons que votre enfant en est capable.

Les grands :

Le coin repas des plus grands est aménagé en fonction du nombre d'enfants présents et de leur niveau d'autonomie.

Un adulte est présent à la table des plus grands pour accompagner 4 à 5 enfants dans leur acquisition et développer leur autonomie ceci dans le respect des règles de vie autour du repas (lavage des mains, utilisation des couverts, rester assis, politesse, aide au service, ranger sa bavette).

4. Le goûter

Il se compose généralement d'un produit laitier ou d'un biberon de lait, d'un fruit cuit ou cru et d'un produit céréalier adaptés aux enfants.

5. Les repas festifs

Afin de développer la notion de convivialité et de plaisir autour du repas mais aussi d'enrichir les expériences gustatives des enfants certaines actions sont entreprises.

Ainsi, des repas à thème peuvent s'organiser dans le cadre de la semaine du goût ou la mise en place de plateaux-repas ou encore à travers la confection d'un gâteau d'anniversaire ou de la pâte à crêpes ...

De plus, avec l'arrivée des beaux jours, il est agréable de prendre les repas dans l'espace extérieur.

e. Sommeil

Donner à chaque enfant la quantité et la qualité de sommeil dont il a besoin est fondamental pour son développement physique et psycho-affectif.

Le respect des différents rythmes de sommeil de l'enfant accueilli en collectivité passe par une organisation matérielle et un accompagnement des enfants lors de la phase d'endormissement.

1. Les différents lieux de repos

Les enfants sont répartis dans 3 lieux de repos distincts en fonction de leur âge ou de la nature de leur sommeil.

Les enfants sont couchés dans des lits personnalisés, en turbulette adaptée à la saison avec leur doudou, sucette ou autre rituel indispensable à un bon endormissement.

Dans la chambre, une semi-pénombre est instaurée pour que les enfants ne confondent pas la sieste avec la nuit et un fond musical peut être proposé lors de l'endormissement.

2. Le sommeil des bébés « à la demande »

L'observation des bébés ainsi que les indications données par les familles nous permettent de mieux cerner les besoins des bébés et d'y répondre favorablement.

Cependant même si nous sommes attentives à proposer à votre enfant un endormissement qui lui corresponde l'espace collectif peut perturber la qualité du sommeil.

De plus, il est parfois difficile de répondre favorablement à certaines demandes des parents (horaires imposés de coucher ou de réveil), nous tentons plutôt de favoriser le rythme de sommeil de l'enfant plutôt que les demandes des parents.

3. 2 siestes parfois chez les moyens (12-18 mois)

Nous accompagnons en douceur cette période de transition vers la diminution du temps de sieste le matin en grandissant.

4. Chez les grands

Un coucher collectif vers 12h30

Le rituel d'endormissement : vers le bien-être et l'autonomie.

Pour répondre aux besoins de sécurité affective des enfants, 2 personnes présentes sur le groupe se chargent de préparer les enfants au coucher (continuité de la prise en charge des enfants) alors qu'un troisième reste dans la salle de jeux auprès du groupe en jeux libres.

Une prend en charge les enfants occupant la chambre verte des moyens tandis qu'une autre prend en charge les enfants occupant la chambre bleue des plus grands de la façon suivante :

Elle prévient l'enfant et l'accompagne dans la salle de change pour l'aider à se déshabiller et à mettre ses vêtements dans sa corbeille personnalisée, elle veille à son bien-être physique (change, soin de nez, enlève les élastiques des cheveux, découvert selon régulation thermique...) et affectif (sucette, doudou, câlin) puis l'emmène dans sa chambre et le couche dans son lit ou couchette personnelle avec des gestes et paroles douces avant de repartir s'occuper d'un autre enfant.

Le couchage des enfants s'échelonne entre 12h15 et 12h45.

La température de la chambre varie entre 18°C et 20°C.

Les stores ne sont pas entièrement baissés.

Pour améliorer la qualité de l'endormissement et la durée de sommeil des enfants :

- ✓ Une professionnelle reste dans la chambre des grands de 12h30 à 13h00.
- ✓ L'autre professionnelle retourne dans la chambre de 13h30 à 14h30.
- ✓ Levés échelonnés à partir de 14h30.

L'attribution des lits et couchettes rassure les enfants en leur donnant des repères (répartition des enfants affichée sur le mur de la chambre). Les draps sont lavés toutes les semaines.

Les turbulettes ou couettes des enfants sont attribuées en fonction de leur taille et de la saison et sont rangées avec leur prénom sur les étagères du placard. Elles sont lavées 1 fois toutes les 3 semaines.

Nous tentons de respecter au mieux le rythme et le besoin de sommeil de l'enfant malgré certaines limites que peut engendrer la vie en collectivité.

A noter, le passage en couchettes pour les plus grands leur donnant la possibilité de se lever seuls et de gérer leur temps de sieste de façon autonome.

V. L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les objectifs de la structure sont de proposer un mode de garde pour tous les enfants, un lieu d'accueil et d'éveil sans vocation thérapeutique, de leur apprendre à vivre ensemble dès le plus jeune âge avec leurs différences.

Le décret du 1^{er} août 2000 prévoit l'intégration des enfants en situation de handicap au sein d'établissements d'accueil de jeunes enfants dès l'an 2000.

La loi du 11 février 2005, loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées donne une définition du handicap, fixe un droit à compensation des conséquences du handicap.

a. La structure

L'enfant en situation de handicap est accueilli comme les autres enfants, c'est-à-dire en tant qu'enfant qui a des besoins qui lui sont propres. C'est permettre à l'enfant de vivre sa vie d'enfant, quelles que soient ses difficultés. Il va rencontrer d'autres enfants de son âge, il va s'enrichir de leurs jeux mutuels, les imiter, apprendre à gérer les conflits à leur contact, s'intégrer progressivement dans cette microsociété. L'enfant va découvrir une nouvelle relation avec des adultes qui ne sont pas ses parents, qui ne sont pas des soignants, qui vont le considérer dans sa globalité et lui laisser plus d'autonomie. Les professionnels et l'enfant vont construire ensemble une relation sécurisante et de confiance.

Il est important d'accueillir des enfants en situation de handicap dans les structures collectives « ordinaires », ils permettent aux autres enfants d'être confronté au handicap, à la différence, de jouer ensemble sans les exclure. Les enfants sont capables d'une grande solidarité entre eux, d'entraide. « Le regard que se portent, les uns sur les autres, les enfants sans handicap et les enfants marqués par une anomalie est source d'échanges et d'interactions qui sont enrichissants pour tous. »¹ Hérorou C et Korff-Sausse S, « Intégration collective de jeunes enfants handicapés », Eres 2001.

b. L'accueil des enfants en situation de handicap

L'accueil d'enfants en situation de handicap ne peut se faire dans n'importe quelles conditions. Il nécessite d'être pensé en équipe. Il implique une réflexion au préalable, une adhésion de l'ensemble de l'équipe ainsi qu'un travail de partenariat pour accompagner l'enfant au mieux. Les professionnels doivent fixer un cadre, des limites à leurs champs d'action, n'étant pas eux-mêmes spécialisés et ne pas hésiter à se former régulièrement.

C'est ainsi qu'en 2011, des enfants en situation de handicap ont pu être accueillis à l'espace petite enfance grâce notamment à un dispositif d'aide mis en place par le Conseil Général et à la formation dans le domaine du handicap de plusieurs professionnels.

c. Des outils précieux

1. Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Il a vu le jour en 2003, dans une circulaire du Ministère de l'Education Nationale. Il est créé pour l'accueil d'un enfant dont l'état de santé nécessite un accompagnement spécifique. « Le PAI est avant tout une démarche d'accueil résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade. » C'est un document rédigé

conjointement par l'équipe d'accueil, le personnel de santé rattaché à la structure, les partenaires extérieurs en association avec l'enfant et sa famille. Il précise les objectifs de l'accueil.

Le PAI permet aux enfants d'être accueillis en collectivité en précisant les modalités de la vie quotidienne. Il définit les protocoles médicaux, c'est-à-dire les traitements, les régimes alimentaires, les conduites à tenir en cas d'urgence ainsi que les signes à surveiller afin de garantir la sécurité et le bien-être de l'enfant. Le PAI permet un véritable accueil individualisé, une meilleure connaissance de l'enfant, de son rythme, ses besoins, ses difficultés et ses potentialités. Il donne les informations nécessaires à la bonne prise en charge de l'enfant. Il désigne également les personnes « référentes » de l'enfant, qui le suivent plus particulièrement.

2. Les fiches d'observations

Elles permettent une vision globale de l'enfant, de repérer où en est l'enfant dans son développement, ses potentialités tout comme ses difficultés. Cet outil nous permet de voir l'évolution de l'enfant et ainsi d'adapter nos pratiques professionnelles.

Elles sont utilisées pour les enfants présentant des troubles du comportement (enfants mordeurs) ou des retards de développement mais aussi pour tous les enfants pour noter leurs acquisitions ou repérer les difficultés afin de comprendre pourquoi et de pouvoir aider l'enfant à les surmonter.

3. Le soutien aux familles

Il s'agit d'assurer une continuité entre les espaces de vie de l'enfant et de penser une prise en charge en lien avec ses référents familiaux, son contexte social ainsi que son environnement culturel. Les professionnels jouent un rôle d'accompagnement et participent à la rééducation de l'angoisse et de la culpabilité. Ce moment d'acceptation du bébé à la crèche est vécu par les parents comme la première acceptation de la société à l'égard de leur enfant. Ainsi l'accueil est un moment fondamental dans la réparation ou la reconstruction des fonctions de parentalité des familles. C'est leur permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Les enfants handicapés ne seront jamais « comme les autres ». Pourtant, ils demandent à vivre parmi les autres. Il ne s'agit pas de nier la différence de cet enfant- là, ni de minimiser les obstacles à franchir. Mais tout en étant différent, il peut avoir une place parmi les autres et bénéficier de la vie du groupe d'enfants

L'accueil de ces enfants ne vise pas à les guérir ou à les « réparer », c'est les reconnaître dans leurs droits humains à ne pas être exclus des espaces prévus pour le développement personnel et social des jeunes enfants avant l'école.

« Tout être - aussi marqué soit-il par une fatalité-est un être en devenir. » (S Sausse « Le miroir brisé »)

VI. SANTE / SECURITE / HYGIENE

a. Santé

La sécurité physique et affective passe par un taux d'encadrement de professionnels diplômés suffisant.

La stabilité de notre équipe permet aux enfants d'avoir des repères par rapport au personnel présent.

Des protocoles de soins et d'urgence médicale ont été établis avec le médecin de la crèche afin de réfléchir aux conduites à tenir.

L'enfant malade peut être accueilli à la crèche et se voir administrer un traitement prescrit sur ordonnance sauf s'il s'agit de maladie contagieuse et dans ce cas il y a éviction de l'enfant quelques jours.

Un classeur santé est à la disposition de l'équipe qui comporte une rubrique maladies infantiles (avec symptômes, conduite à tenir, éviction...), les protocoles de soin et la législation en matière de santé.

L'équipe prévient les parents si besoin de l'état de santé de leur enfant présentant des symptômes de maladie ou en cas de fièvre supérieure à 38°5.

Le médecin a établi un protocole qui autorise l'administration d'antipyrétique en cas de fièvre supérieure à 38°5.

Nous signalons sur le tableau de l'entrée toute maladie contagieuse chez des enfants fréquentant la structure.

L'ensemble du personnel est formé aux gestes d'urgence et suit des sessions de recyclage chaque année si possible.

b. Sécurité

Les locaux de la crèche ainsi que le matériel utilisé sont adaptés et conformes à la réglementation. Les bâtiments ont été mis sous alarme en 2009.

Un registre de sécurité est tenu à jour qui enregistre tous les contrôles annuels concernant le bâtiment, les extincteurs, le gaz, l'alarme incendie, l'électricité, le contrôle Radon, les exercices incendie...

En 2010 afin de respecter le principe de précaution, le stock de biberons a été changé pour avoir des biberons sans bisphénol A.

c. Hygiène

De nombreux protocoles d'hygiène en matière de nettoyage et de respect de la réglementation sanitaires ont été établis par la directrice et appliqués rigoureusement par le personnel. Le port de sur chaussures est obligatoire pour pénétrer dans les locaux.

Les agents qui préparent les repas sont formés à la méthode HACCP (Analyser les risques et les points critiques et les maîtriser) et appliquent avec sérieux les normes réglementaires en cuisine.

Nous utilisons l'eau du robinet qui fait l'objet de contrôles et d'analyses mensuelles pour la préparation des plats et en boisson pour les plus grands enfants. Pour les bébés le choix de l'eau en bouteille est laissé aux parents qui la fournissent alors à la crèche.

L'entretien des locaux notamment la salle de changes passe aussi par une aération régulière (dès que possible) et le nettoyage avec des produits adaptés du mobilier et du matériel selon un planning précis.

Les sucettes et les doudous des enfants sont gardées au jardin d'enfants sont lavées au minimum 1 fois/ semaine.

La stérilisation est aussi préconisée pour les biberons après un lavage soigneux.

Le port de sur chaussures est obligatoire pour toute personne pénétrant dans la crèche, le personnel et les enfants ayant des chaussons spécifiques.

VII. LES OUTILS DE TRANSMISSIONS

a. Des supports pour symboliser et maintenir le lien parents-enfants

Des photos familiales apportées par les parents sont disposées dans un porte-photos à hauteur des enfants pour qu'ils puissent s'y référer à tout moment. Ces photos peuvent être aussi affichées dans les lits ou formées des petits albums à disposition des enfants.

b. Les transmissions aux familles

Les différents temps de la journée sont transmis oralement (Classeur de transmissions), certaines activités peuvent être annoncées ou retranscrites sur le tableau dans le sas d'entrée (panneau de photos)

Un programme des moments clefs de l'année est envoyé par mail à la suite de la réunion de rentrée courant octobre. Beaucoup d'informations concernant la vie de la crèche transitent par mail remplaçant le cahier messenger « Koi 2 9 ? » (Quoi de neuf).

D'autres supports peuvent être mis en place à l'initiative des parents pour permettre de tisser des liens et d'échanger des services entre les familles utilisatrices du service : échanges d'idées de lecture, de conférences, de service...

c. Le cahier « Koi 2 9 ? » (Quoi de neuf)

Créé à l'initiative de parents pour faciliter les transmissions entre les familles et les professionnelles et faire le lien entre la maison et la structure. Plus qu'un outil de communication, il retrace **une tranche de vie partagée entre la famille et les professionnelles autour de l'enfant**. Ce recueil d'échanges variés (informations, photos, doc, messages administratifs ou personnels ...) circulait aisément d'un lieu à l'autre pour remplir pleinement sa mission de **messenger**. Au départ définitif de l'enfant il constituait un cahier « souvenir » pour l'enfant et sa famille.

d. Drive

La mise en place d'un drive pour les familles utilisatrices de la structure (avec leur accord) a permis de garder le lien pendant le confinement, outil de partage interactif que nous mettons au service des familles désireuses qui s'avère très utiles notamment pour le partage de photos, activités ou autres informations.

CONCLUSION

Le personnel de la crèche, en collaboration étroite avec les familles veille à :

- Assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence des parents sans se substituer à eux. Cet accueil doit contribuer à l'épanouissement de l'enfant et le préparer au mieux à sa future vie de citoyen.
- Offrir à chaque enfant un accueil le plus individualisé possible compte tenu des contraintes inhérentes à la collectivité
- Permettre à chaque enfant de s'initier à la vie de groupe et anticiper sa scolarisation
- Développer et stimuler la créativité et les sens des enfants par des activités d'éveil et des ateliers
- Accompagner l'enfant vers son autonomie et sa scolarisation en tenant compte du développement psychomoteur intellectuel et affectif et de la personnalité de chacun
- Favoriser l'expression corporelle et verbale des enfants par les jeux, la lecture, les chants, ...
- Respecter les rythmes physiologiques de l'enfant comme le sommeil, le langage, la propreté ou la marche.
- Etablir une relation constructive avec les parents, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la transparence, la responsabilisation et la participation

L'estime de soi et le sentiment d'amour ont une place primordiale dans le développement de l'enfant.

Cela lui donne la force d'aller se confronter au monde extérieur (apprendre à marcher, à explorer, à parler...) ; et lui permet de mieux gérer la séparation et aide à mieux vivre avec les autres.

Mais cela ne se fait pas tout seul, la qualité de l'attention que l'on porte à l'enfant, le fait de le reconnaître comme un individu et de lui donner une place au sein du groupe est donc indispensable. C'est ce qu'Emmanuelle Rigon (psychologue clinicienne) appelle « la stabilité intérieure ».

Chaque adulte (sans se substituer aux parents) se doit donc de se montrer encourageant et gratifiant envers l'enfant, par le regard, la parole, un câlin, un geste rassurant ; grâce à la délicatesse de l'adulte, l'enfant se sentira aimé, en confiance et en sécurité.

Depuis 2011, un nouveau service appelé Jardin d'enfants a vu le jour permettant des nouvelles interactions et la mutualisation de projets.

Nous nous employons à proposer un lieu d'accueil où il fait bon vivre...